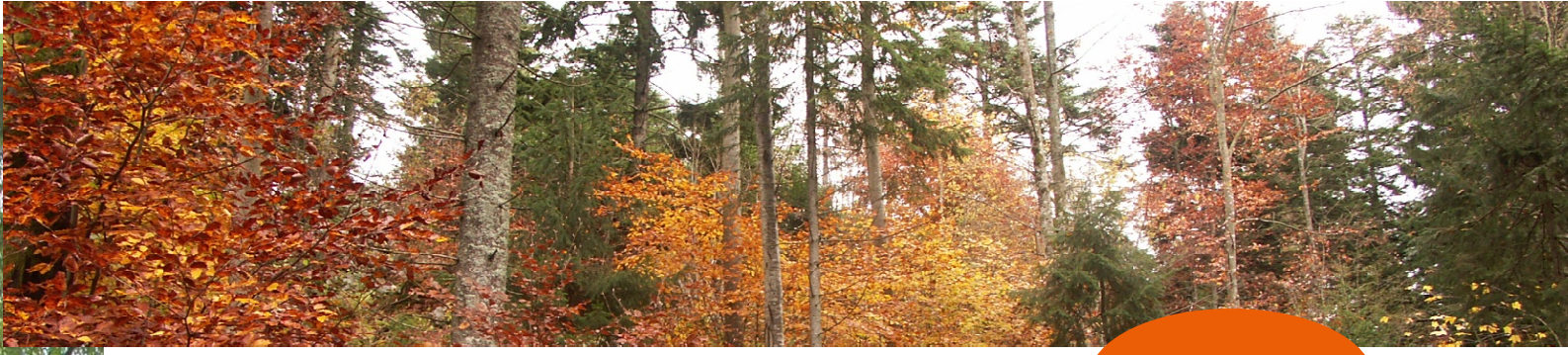

Observatoire Wallon de la Santé des Forêts

La News de l'OWSF

Mai 2018

La « News » de mai de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (SPW/DGO3/DEMNA/DMF) attire l'attention sur quelques ravageurs et pathogènes à surveiller et revient sur les risques liés aux plantations.

Avril 2018 : retour hâtif de la chaleur printanière

Après un mois de mars très frais, le réchauffement d'avril 2018 se révèle par un dépassement net des températures minimales et maximales attendues. La température du sol atteint maintenant le niveau supérieur de l'attendu pour ce mois.

Les précipitations ont été moyennes permettant de maintenir un bon état d'humidité.

Quatre à cinq journées ont été venteuses en début et en fin de mois.

Ces conditions climatiques ont dès lors accéléré le départ de la période de la végétation.

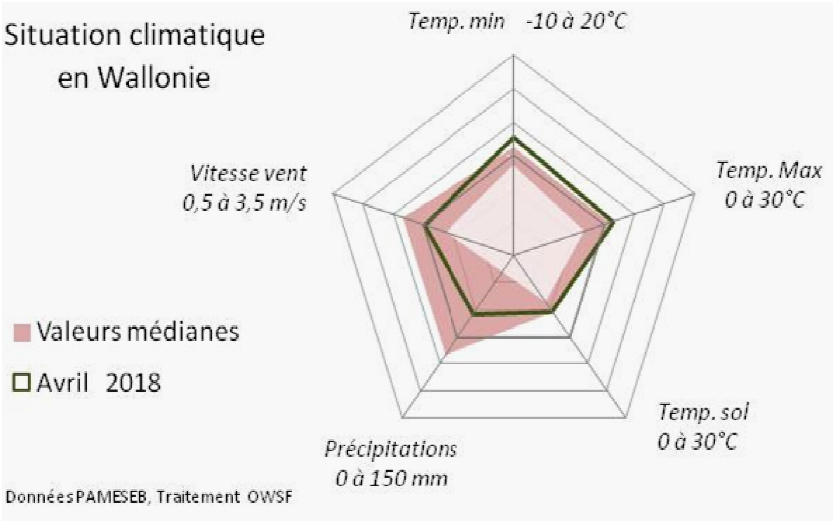

Le hanneton chatouille les racines

Période d'observation

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Un premier cas d'attaque par des larves de hanneton forestier causant des mortalités a été signalé l'an dernier dans une plantation de douglas dans la région de Florenville. Ces larves se développent dans les sols sableux et se nourrissent de racines (toutes essences confondues). Des cas antérieurs avaient été attribués à des mulots, probablement à tort.

En cas de dépérissement important de jeunes plants sur sol sableux, il est nécessaire de vérifier l'état des racines et la présence ou non de larves dans le sol.

Larve de hanneton forestier (L2)

Dégâts infligés aux racines par les larves de hanneton forestier

Wallonie environnement SPW

L'hylobe est de sortie: surveillez vos plantations de résineux

Période d'observation

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Plusieurs échos de dégâts d'hylobe nous ont été rapportés en ce début d'année. Les dégâts sur les jeunes plantations sont produits par les morsures de maturation de l'insecte. Une mortalité parfois importante peut être observée suite à ce problème.

Pour éviter les attaques les plus dommageables, il est préférable de ne pas replanter directement dans les zones proches d'une mise à blanc. Un intervalle entre l'exploitation et la plantation de deux ans pour les coupes faites en hiver et au printemps et un intervalle de 3 ans pour les coupes faites vers la fin de l'été, est souhaitable.
Les souches récentes du pin et de l'épicéa, et dans une moindre mesure du douglas et du sapin, sont les plus attractives pour les adultes prêts à pondre. Les essences replantées les plus sensibles aux attaques des jeunes hylobes sont le pin, l'épicéa, le douglas et le mélèze. Les feuillus ne sont pas concernés.

L'hylobe en plein festin.

Une surveillance attentive des plantations à risque doit se faire dès que les températures dépassent régulièrement les 20°C afin de détecter l'émergence des premiers insectes. Nous vous recommandons une vigilance accrue pour 2018.

Si vous rencontrez ce problème, signalez-le à votre Correspondant-Observateur local.

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site.

Les plantations à la loupe

En 2017, l'OWSF lançait son suivi des plantations de l'année en collaboration avec le Département de la Santé des Forêts (France). Ce suivi annuel s'intensifie en 2018. Deux observations sont prévues au printemps et à l'automne. La campagne de printemps débute au moment où nous écrivons ces lignes. Ce suivi nous permettra de récolter des données sur les stress auxquels nos plantations sont soumises.

Un objectif de 100 plantations a été fixé cette année. À vos loupes, prêts… observez.

Contarinia sur douglas à l'automne 2017.

Wallonie environnement SPW

Phytophthoras sur hêtre

Période d'observation des symptômes

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Les phytophthoras du hêtre, oomycètes pathogènes issus du sol, infestent les racines des jeunes arbres et des arbres matures, tout autant que la base des troncs. Les principaux symptômes sont des tâches noires goudronneuses, des nécroses du cambium (observables après griffage de l'écorce) et la dégradation des houppiers (réduction de la taille des feuilles, jaunissements des feuilles au printemps et dessèchement de branches).

Ces pathogènes préfèrent les sols mal drainés et les sols à gley. Ils peuvent se développer massivement suite à une période d'engorgement d'eau dans le sol, comme à l'occasion de pluies importantes ou de périodes à fortes précipitations. Au cours des années humides, les phytophthoras qui se déplacent facilement dans la réserve hydrique du sol, peuvent détruire les racines fines des arbres. Les dommages au hêtre seront d'autant plus dommageables qu'une période de sécheresse suit une période humide. L'année de sécheresse induit effectivement une inhibition de la production des racines et empêche son renouvellement. Suite à ce stress hydrique, la taille réduite des feuilles et une chute prématurée de celles-ci peuvent être observées. Les années qui suivent, des mortalités de branches dans les houppiers peuvent apparaitre.

En Wallonie, les précipitations au cours de l'hiver et du printemps 2016 ont été abondantes. En 2017, une période de sécheresse marquée a été enregistrée entre mai et août (voir nos bilans climatiques de 2016 et 2017). Les conditions ont donc été favorables pour un possible développement de phytophthoras sur hêtre.

Des cas de plus en plus fréquents et de plus en plus marqués de défoliation et de détérioration des cimes de hêtre ont été signalés en 2017. Les causes de ces dommages peuvent être multiples. Cependant, les phytophthoras sont des agents primaires de dépérissement et peuvent être à l'origine de nombreux dommages. Il est donc important de rechercher les symptômes de ce pathogène sur les troncs et au collet des arbres afin de déterminer l'ampleur du problème en Wallonie. Lors de vos observations de détérioration de cime de hêtre au cours du printemps et de l'été, regardez attentivement au collet ou dans le bas des troncs à la recherche de tâches noires.

Tâches noires typiques de *Phytophthora sp*. sur hêtre.

Observatoire Wallon de la Santé des Forêts

Service public de Wallonie (SPW)
Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement » (DGARNE)
Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA)
Direction du Milieu Forestier (DMF)

23, avenue Maréchal Juin
5030 Gembloux
Tél. : +32 (0)81 626 420
Fax : +32 (0)81 335 811
owsf.dgarne @spw.wallonie.be
http://environnement.wallonie.be/sante-foret/